## Concas & Grégoire

## Postulation pardevant le Tribunal Judiciaire de NICE (représentation obligatoire)

Forfait exclusivement destiné aux Avocats

Tarifs applicables au 01/02/2023

Forfait de Base : 620 € HT

- ➤ Relecture de votre acte avec éventuelles suggestions de modification
- > Prise de date
- Transmission de l'assignation à l'Huissier de Justice
- Enrôlement de votre assignation / Constitution en défense
- Transmission des références procédurales et du RG définitif
- ➤ Gestion de l'Audience d'orientation
- Gestion de l'ensemble des audiences de mise en état
- Information en temps réel par mail du résultat de toutes les mises en état
- Transmission au dominus litis de l'ensemble des actes de procédure (venant des autres parties ou de la Juridiction)
- Notification de vos conclusions, bordereaux et pièces
- Transmission avant l'audience de tous les accusés RPVA regroupés pour insertion dans la cote procédure de votre dossier
- Dépôt de votre dossier à l'audience (à nous transmettre par voie postale)
- > Transmission de la date de délibéré et de la décision à intervenir
- Eventuelle notification de la décision à Avocat selon vos instructions

## Soit un total de 744,00 € TTC (TVA à 20%)

## Diligences complémentaires

Toutes autres diligences (ex : Plaidoirie à l'audience au fond, Incident de mise en état) : Honoraire évalué au temps passé au taux horaire de 200 € HT).

Ce forfait est réservé aux Avocats professionnels pour le compte desquels nous postulons. Il ne peut en rien être comparé au tarif applicable à notre clientèle pour des dossiers où nous traitons également le fond de l'affaire et pour lesquels l'honoraire est évalué individuellement et préalablement dans le cadre d'une convention d'honoraires personnalisée.

La totalité des honoraires visés dans cette fiche tarifaire sont majorés de la TVA au taux en vigueur au moment de la facturation.

Le droit de plaidoirie de 13 € est à la charge du client (Décret n° 2014-1704 du 30 décembre 2014).

Les éventuels frais d'Huissier de Justice ne sont pas inclus dans les honoraires de l'Avocat et doivent être directement réglés par le client.

Plus d'informations : cabinet@concasgregoire.com - 04 93 13 30 13